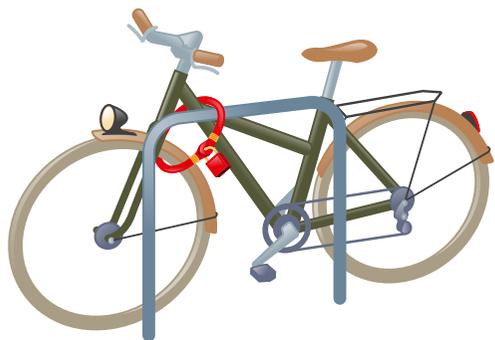


Bien attacher votre vélo

Attachez **toujours** votre vélo avec un antivol solide :

- de préférence à un point fixe (arceau vélo)
- même dans un lieu privatif (local vélo, entrée d'immeuble...)
- même pour un arrêt de quelques minutes
- par le cadre ET la roue avant



Plus de 3000 places de stationnement vélo en libre accès sur le territoire de la Communauté urbaine

Quand un vélo volé est retrouvé, il ne peut généralement pas être restitué faute d'identification du propriétaire.

Donnez-vous une chance de retrouver votre vélo, faites-le marquer !

Un numéro appelé « Bicycode », répertorié dans une base nationale, sera gravé sur le cadre de votre vélo. En cas de vol, signalez-le aux autorités avec ce numéro.

BICYCODE®
Le marquage des vélos
www.bicycode.org

Le plan Vélo +

La mobilité constitue, aujourd'hui, un des principaux enjeux de qualité de vie pour les habitants d'une agglomération et plus particulièrement sur un territoire concerné par la qualité de l'air. C'est pourquoi, depuis ces dernières années, la Communauté urbaine de Dunkerque en a fait une de ses priorités.

Adopté en avril 2021 suite au débat « Ville à vélo », le Plan Vélo + vise à doubler la part du vélo dans le Dunkerquois d'ici à 2025. Il met aussi l'accent sur la création de nouvelles liaisons vélo avec la volonté de mieux relier les communes périphériques et d'améliorer les continuités nord/sud. Un programme spécifique y est d'ailleurs consacré.

Le Plan Vélo + intègre également des solutions adaptées et diversifiées en matière de stationnement vélo. De manière plus générale, il prévoit de développer une offre de services performante tant pour acquérir, entretenir et réparer son vélo que pour renforcer la culture vélo en s'associant avec les forces vives du territoire et les associations.

Partie intégrante du programme Eco-Gagnant mis en place par la Communauté urbaine de Dunkerque dans le domaine de la mobilité, le Plan Vélo + incite au changement de comportement du citoyen en faveur de l'environnement tout en gagnant du pouvoir d'achat.



Pour en savoir plus

www.communaute-urbaine-dunkerque.fr
www.droitauvelo.org
www.cerema.fr

ECO GAGNANT
JE CHANGE
LE MONDE
ET J'Y GAGNE

Dunkerque
Grand Littoral
COMMUNAUTE URBAINE

#DK Mobilité
Politique transport et mobilité



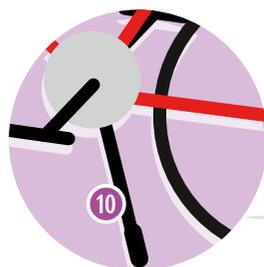
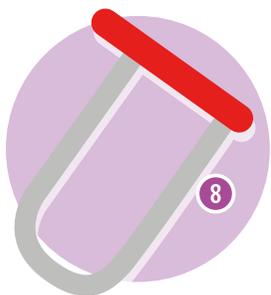
Bien
s'équiper
à vélo

Dunkerque
Grand Littoral
COMMUNAUTE URBAINE

Votre vélo bien équipé et entretenu

Les équipements conseillés pour votre sécurité et celle de votre vélo

- 6 des dispositifs réfléchissants supplémentaires (ex : autocollants sur le cadre ou sur les sacoches). En équipant directement votre vélo, vous ne risquez pas d'oublier l'accessoire réfléchissant chez vous.
- 7 un écarteur de danger pour inciter les automobilistes à respecter les distances de sécurité
- 8 un bon antiviol, en U de préférence

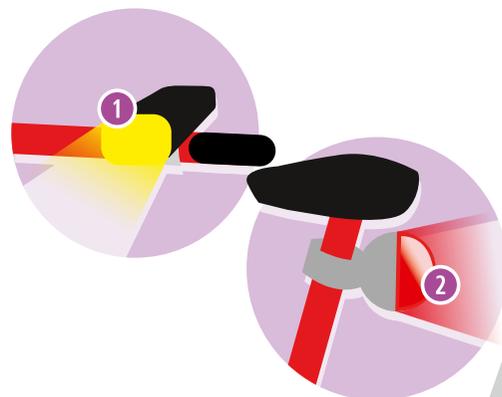


Les équipements conseillés pour votre confort

- 9 une selle confortable
- 10 une bécasse pour le maintien de votre vélo à l'arrêt
- 11 un panier ou une sacoche solide pour faire vos courses

Les équipements obligatoires

- 1 un feu avant (blanc ou jaune)
- 2 un feu arrière (rouge)
- 3 des réflecteurs sur chaque roue (ou des pneus munis de bandes réfléchissantes) et les pédales
- 4 des freins en bon état
- 5 une sonnette audible



Votre équipement personnel

Pour être vu, portez :

- 12 des vêtements clairs notamment si vous circulez de nuit ou en soirée
- 13 des dispositifs réfléchissants : brassard, gilet, pinces à vélo, ou encore protège-sac

Le gilet est uniquement obligatoire hors agglomération de nuit

Pour votre confort, ayez à disposition :

- 14 une cape de pluie, un pantalon imperméable



Pour votre sécurité :

- 15 Vous pouvez opter pour le casque : il peut rassurer les usagers non aguerri. Il est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans. Restez toujours vigilants et respectez le code de la route.



#DK Mobilité

Politique transport et mobilité



Bien
s'équiper
à vélo

Le plan Vélo +

La mobilité constitue, aujourd'hui, un des principaux enjeux de qualité de vie pour les habitants d'une agglomération et plus particulièrement sur un territoire concerné par la qualité de l'air. C'est pourquoi, depuis ces dernières années, la Communauté urbaine de Dunkerque en a fait une de ses priorités.

Adopté en avril 2021 suite au débat « Ville à vélo », le Plan Vélo + vise à doubler la part du vélo dans le Dunkerquois d'ici à 2025. Il met aussi l'accent sur la création de nouvelles liaisons vélo avec la volonté de mieux relier les communes périphériques et d'améliorer les continuités nord/sud. Un programme spécifique y est d'ailleurs consacré.

Le Plan Vélo + intègre également des solutions adaptées et diversifiées en matière de stationnement vélo. De manière plus générale, il prévoit de développer une offre de services performante tant pour acquérir, entretenir et réparer son vélo que pour renforcer la culture vélo en s'associant avec les forces vives du territoire et les associations.

Partie intégrante du programme Eco-Gagnant mis en place par la Communauté urbaine de Dunkerque dans le domaine de la mobilité, le Plan Vélo + incite au changement de comportement du citoyen en faveur de l'environnement tout en gagnant du pouvoir d'achat.



Pour en savoir plus

www.communaute-urbaine-dunkerque.fr

www.droitauvelo.org

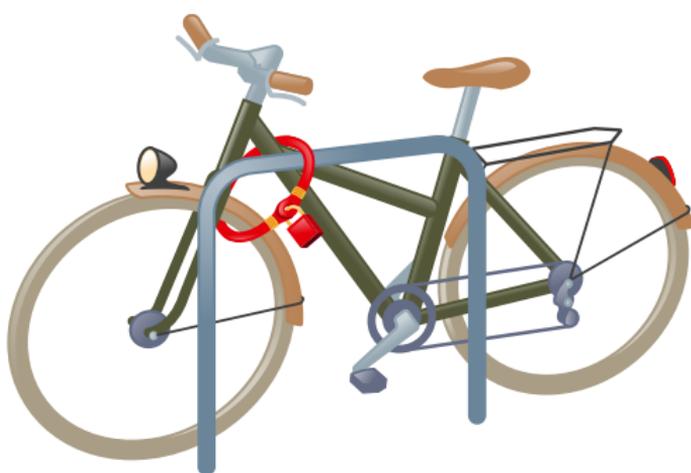
www.cerema.fr



Bien attacher votre vélo

Attachez **toujours** votre vélo avec un antivol solide :

- de préférence à un point fixe (arceau vélo)
- même dans un lieu privatif (local vélo, entrée d'immeuble...)
- même pour un arrêt de quelques minutes
- par le cadre ET la roue avant



Plus de 3000 places de stationnement vélo en libre accès sur le territoire de la Communauté urbaine

Quand un vélo volé est retrouvé, il ne peut généralement pas être restitué faute d'identification du propriétaire.

Donnez-vous une chance de retrouver votre vélo, faites-le marquer !

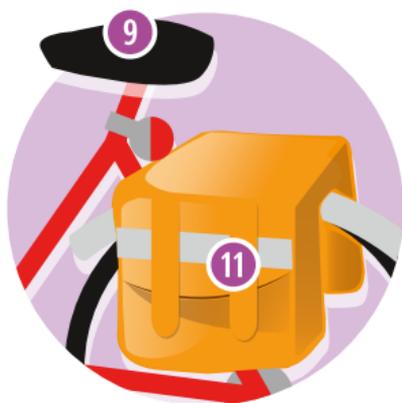
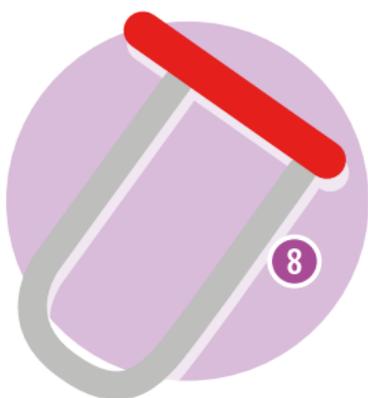
Un numéro appelé « Bicycode », répertorié dans une base nationale, sera gravé sur le cadre de votre vélo. En cas de vol, signalez-le aux autorités avec ce numéro.

BICYCODE®
Le marquage des vélos
www.bicycode.org

Votre vélo bien équipé et entretenu

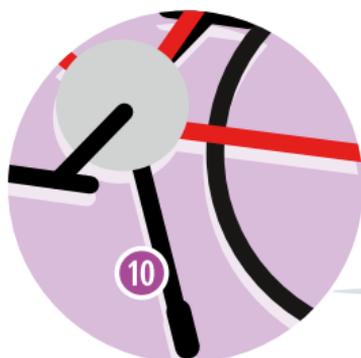
Les équipements conseillés pour votre sécurité et celle de votre vélo

- 6 des **dispositifs réfléchissants supplémentaires** (ex : autocollants sur le cadre ou sur les sacoches). En équipant directement votre vélo, vous ne risquez pas d'oublier l'accessoire réfléchissant chez vous.
- 7 un **écarteur de danger** pour inciter les automobilistes à respecter les distances de sécurité
- 8 un bon **antivol**, en U de préférence



Les équipements conseillés pour votre confort

- 9 une **selle** confortable
- 10 une **béquille** pour le maintien de votre vélo à l'arrêt
- 11 un **panier** ou une **sacoche** solide pour faire vos courses



Les équipements obligatoires

- 1 un feu avant (blanc ou jaune)
- 2 un feu arrière (rouge)
- 3 des réflecteurs sur chaque roue (ou des pneus munis de bandes réfléchissantes) et les pédales
- 4 des freins en bon état
- 5 une sonnette audible



Votre équipement personnel

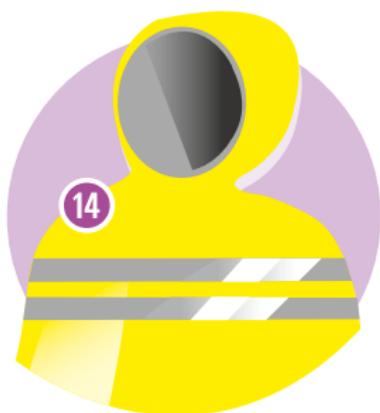
Pour être vu, portez :

- 12 des vêtements clairs notamment si vous circulez de nuit ou en soirée
- 13 des dispositifs réfléchissants : brassard, gilet, pinces à vélo, ou encore protège-sac

Le gilet est uniquement obligatoire hors agglomération de nuit

Pour votre confort, ayez à disposition :

- 14 une cape de pluie, un pantalon imperméable



Pour votre sécurité :

- 15 Vous pouvez opter pour le casque : il peut rassurer les usagers non aguerri. Il est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans. Restez toujours vigilants et respectez le code de la route.

